

# Rapport Communautaire n°27

Du 26/09/2019

Conseil communautaire 2019/04

Direction / Service : Finances et informatique

Réf. : CG/JPS

Nombre total de pages : 1

**OBJET** : Budget supplémentaire du Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD).

Le présent budget a pour objet de procéder à des ajustements de crédits permettant de redéployer sur les lignes d'exécution budgétaires les crédits de personnel, et dégager une somme de 735,14 € pour les dotations aux amortissements. La provision supplémentaire pour amortissements constituant une recette de même montant en section d'investissement, cette dernière est affectée sur une ligne d'achat de matériel.

Nature	Chapitre	Libellé	Montant
60621	11	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	-600,00
6068	11	AUTRES ACHATS NON STOCKES MATIERES ET FOURN.	600,00
61118	11	AUTRES	9 650,00
6261	11	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	-100,00
6262	11	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	-100,00
6281	11	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	200,00
6283	11	PRESTATION DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	350,00
64131	12	REMUNERATION PRINCIPALE	20 000,00
64138	12	AUTRES INDEMNITES	4 700,00
64151	12	REMUNERATION PRINCIPALE	-30 735,14
64158	12	AUTRES INDEMNITES	-4 700,00
68112	16	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	735,14
		<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
28184	28	AMMORTISSEMENT MOBILIER	735,14
		<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>735,14</b>
2183	21	MATERIEL INFORMATIQUE	735,14
		<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>735,14</b>
		<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>735,14</b>
		<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>735,14</b>

**Il est proposé aux membres du Conseil communautaire d'adopter le présent budget supplémentaire 2019 du budget annexe du SSIAD, qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 735,14 €.**